



Commune des Bouchoux

## **Conseil Municipal du 20 juin 2014 à 20 h 30**

### **COMPTE RENDU**

Présents : Patrick ABRAHAM, René COLLIGNON, Jean Marc DELBOS, Alexandra DEPRAZ, Jérôme GRENARD, Bernard HANSBERGER, Magali HENROTTE, Isabelle HEURTIER, Armand PERRIER, Émilie PRICAZ

Secrétaire de séance : Jean Marc DELBOS

#### **1- Approbation du Procès-verbal de la réunion du 15/05/14**

Le PV est adopté à l'unanimité après deux remarques faites par Isabelle HEURTIER qui a dit que le retard dans les travaux ONF était une véritable décision des élus du précédent conseil pour des raisons financières.

Patrick ABRAHAM fait remarquer qu'aucune décision de travaux dans les forêts n'a été prise, en attente des ventes de bois qui étaient prévues.

#### **2 – Étude des devis pour travaux sylvicoles.**

Après discussion, il est décidé de faire les travaux de fonctionnement et d'investissement prévus pour 2011, 2012 et 2013. Le conseil décide également d'ajouter les travaux d'investissement prévus sur la parcelle 15 par 7 voix pour, 2 voix contre, 2 abstentions.

#### **3 – Étude achat des parcelles ZC 4 et ZN 15**

M et Mme Macle de La Burne ont proposé depuis plusieurs années à la commune d'acheter les parcelles boisées ZC 4 et ZN15. Le conseil décide de répondre que la commune peut être intéressée mais n'achète pas cette année.

#### **4 – Vente en bloc et sur pied lot de feuillus parcelle 15.**

Il est accepté de vendre ce lot à Monsieur Martini de Vaux les Saint Claude pour un montant de 600 €. Le conseil précise qu'il sera tout de même mis des coupes de feuillus en vente pour les habitants des Bouchoux.

#### **5 – Lotissement des Couloirs : vente de la parcelle 10 à M. et Mme Mendoza.**

Le conseil délibère pour accepter de vendre la parcelle 10 à M. et Mme Mendoza pour un montant de 29 500 €.

#### **6 – Budget assainissement : Prolongation d'un an du prêt n°00714540.**

La proposition choisie par le conseil est celle à taux fixe de 2% avec un montant annuel d'intérêts de 2 660 €.

#### **7 – Adhésion à l'ANEM**

Le conseil accepte à l'unanimité l'adhésion de la commune à l'ANEM pour un montant de 117,64 €.

#### **8 – Préjudice des éleveurs de Choux : aide financière éventuelle**

Au vu de la situation de l'exploitation, le conseil n'accepte pas une aide financière directe (5 voix pour, 2 contre, 4 abstentions). Par contre, le conseil propose d'associer tous les habitants de la commune en mettant en place une collecte de fonds qui seront intégralement reversés à l'exploitation Nicollet par le biais de la FDSEA.

### **9 - Étude du changement de tarif d'une concession au columbarium.**

Il convient de réévaluer le tarif d'une concession dans le columbarium au prix de 292 € pour une durée de 30 ans (prix pour un emplacement et une plaque).

### **10 – Travaux sur chemin de Petite Combe.**

Après étude de plusieurs solutions et de divers devis, le conseil décide de réparer ce chemin en bétonnant une partie. Il sera commandé 3 camions de béton fibré à l'entreprise Acquistapace de Meussia au prix de 1 208 € TTC par camion de 8 m<sup>3</sup>).

### **11 - Nettoyage de la salle polyvalente.**

Le conseil décide (par 10 voix pour) que le nettoyage devra être choisi ou pas au moment de la réservation au prix de 190 €. il sera réalisé par l'entreprise Job Clean.

### **Questions diverses**

- Épareuse : aucune décision prise. La commission retravaille pour évaluer les coûts de fonctionnement en comparant l'utilisation de ce matériel par l'employé communal par rapport au même travail effectué par un prestataire.
- Proposition de diagnostic énergétique par le PNR : le conseil accepte le principe.
- Point sur la rencontre des jeunes par la commission Jeunesse

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le **jeudi 17 juillet à 19h30.**

La séance est levée à 0h30

I.HEURTIER